JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA - Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Chers collègues, personnels des SPIP,

En décembre, vous élirez vos représentants au Comité Social d'Administration (CSA) SPIP. Ce vote est crucial : il détermine la force de l'organisation qui négociera vos conditions de travail quotidiennes face à l'Administration.

▸ **FO Justice** a fait le choix de l'efficacité en unissant toutes les filières de l'Administration Pénitentiaire et du ministère de la Justice au sein d'un syndicat national unique, multi-catégoriel et puissant !

▸ Notre Bilan (2022-2026) : Le pragmatisme paye

Grâce à votre confiance et à notre représentativité majoritaire au sein de la DAP, FO Justice a bousculé les lignes durant ce mandat :

- **Ancrage des SPIP au sein de l'AP :** À la suite des États Généraux de la Justice et des EGIP, nous avons fermement verrouillé et défendu l'ancrage de nos services au sein de l'AP, stoppant net les tentatives de dilution de nos missions régaliennes.
- **Plan de recrutements ambitieux :** Notre pression syndicale constante a permis d'obtenir une hausse indispensable des recrutements de CPIP pour cette année 2026.
- **Participation à un groupe de travail concernant le statut des DPIP :** Seule organisation à revendiquer une revalorisation indiciaire/indemnitaire (liée à l'accès à la catégorie A+), de réelles perspectives d'évolution de carrière (leviers de mobilité entre les 3 fonctions publiques et entre les ministères, suivi individualisé) et une révision de l'organisation directionnelle devenue désuète face aux réalités opérationnelles des services, ce qui conduirait à un régime indemnitaire plus équitable.
- **Surpopulation carcérale :** Défense d'une ligne constructive, notamment via l'article 7 du projet de loi sûre à l'Assemblée, pour lutter efficacement contre ce fléau.

▸ Nos revendications majeures pour le CSA

- **Une véritable catégorie A pour les CPIP**
- **Conditions de travail décentes :** Rénovation et aménagement urgent du parc immobilier des SPIP et sécurisation renforcée des locaux en milieu ouvert comme en milieu fermé, notamment les box d'entretiens en détention.
- **Moyens humains :** Application stricte des organigrammes de référence (OR) pour tous les personnels en SPIP. En attendant les effectifs suffisants pour atteindre les ratios fixés par les OR, **FO Justice** réclame le déplafonnement des heures supplémentaires et de laisser le choix aux agents entre la récupération ou la rémunération.
- **Reconnaissance des spécialités :** Revalorisation statutaire et indemnitaire, ainsi qu'une PSS à hauteur de 27% pour la filière Insertion et Probation (DPIP et CPIP).
 Versement des primes qui devraient être dues aux CPIP : prime de surencombrement, CTI, CIA.

▸ L'Appel à la Responsabilité : Sortons du vote par habitude !

Parce que ce vote déterminera votre quotidien pour les 4 prochaines années, FO Justice s'adresse directement à chacun d'entre vous :

- **À nos adhérents,** qui faites notre fierté et portez notre croissance historique dans les services.
- **À nos sympathisants,** avec qui nous échangeons chaque jour lors de nos visites de terrain.
- **Aux déçus des autres organisations,** qui subissez au quotidien le dogmatisme ou l'opportunisme d'instances locales qui n'ont pas su être à la hauteur des enjeux de votre SPIP.
- **Aux indécis,** qui vous essoufflez à voter par simple habitude tout en constatant la dégradation continue de vos conditions d'exercice.

Ne subissez plus les sornettes, tranchez !

En décembre, votez et faites voter autour de vous :

FO JUSTICE !

La Secrétaire Générale Adjointe FO Justice CPIP, Farida ED-DAFIRI

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CSA - Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

SPIP 66	Farida ED-DAFIRI, CPIP
SPIP 64	Sébastien MONNET, CPIP
SPIP 91	Odette JEZEQUEL, CPIP
SPIP 95	Magali ZETTOR, CPIP
SPIP 59	Mounia VERMES, DPIP
SPIP 25-39	Mustapha DJELLOULI, CPIP
SPIP 13	Lucile MERLO, CPIP
SPIP 2 A	José CARIA, CEA
SPIP 14	Audrey BRULE, Psychologue
SPIP 84	Karima MAHIENNI, DPIP
SPIP 43	Marie-Christine CARDOSO, Administrative
SPIP 74	Yanis LARAB, CPIP
SPIP 66	Juana CORTES, Assistante de Service Social
SPIP 81	Mélanie LAHONDES, CPIP
SPIP 74	Hasna BOUTLANE, CPIP
CP Longuenesse	Lucile COURTOIS, Administrative



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr